



Figure de Prou

Sommaire :

- Mot du président (p.1)

- Les lauréats du meilleur article de
Figure de Prou 2022 (p.2)

- La richesse de Jacqueline Fournier ?
par Jean-Pierre Proulx (p.3)

- Aurore l'enfant martyr
Mon arrière-grand-père a été juré au
procès
Si lui et les autres s'étaient trompés...

par Ginette Bonnalie (p.6)

- Des Proulx méconnus

par Jean-Pierre Proulx (p.8)

- Préserver les archives de famille
Comment ne pas oublier le passé (2)

par Francis Rancourt Proulx (p.10)

Association des familles Proulx d'Amérique

QUE TOUS SOIENT UN...

Mot du président



Bonjour à tous et toutes,

Vive le printemps qui est proche. L'été s'annonce merveilleusement bien. La covid est dernière nous (enfin). Oublions le passé et pensons à l'avenir.

Au cours du printemps, votre conseil d'administration entrera en contact avec chacun de vous afin de connaître vos attentes vis-à-vis votre Association. Nous voulons toujours en faire encore plus, mais votre collaboration est nécessaire et importante.

Un petit mot touchant votre cotisation si elle est due. Elle n'est pas augmentée cette année. C'est toujours 25,00\$ pour l'année ou 100,00\$ pour 5 ans. Je vous invite à faire un petit effort pour la renouveler sans tarder.

Je vous invite également à inscrire à votre agenda les rePROUvailles de 2023. Cette année marque le 15^e anniversaire de fondation de notre Association.



Le rendez-vous est fixé au samedi 12 août 2023 à Baie-du-Febvre d'où plusieurs familles PROULX sont originaires, tout comme de Nicolet, la municipalité voisine.



Ce sera une journée spéciale remplie d'agréables surprises. Le programme de ce rendez-vous sera communiqué plus tard. Mais d'ores et déjà, prière d'encercler sur votre calendrier la date du 12 août prochain.

En terminant, je voudrais exprimer ma gratitude à nos membres qui se dévouent pour votre Association. Ils font un formidable travail pour nous tous. MERCI !

QUE TOUS SOIENT UN.

Jean-Pierre Proulx de Lanoraie,
Président

Appel à tous

Votre Association est à la recherche d'une personne pour combler le poste de trésorier qui deviendra vacant à l'assemblée générale au mois d'août.

Les lauréats du meilleur article de *Figure de Proulx* 2022

par Jean-Pierre Proulx
(Proulx-Pinel)



Le comité des ex-présidents de notre Association mandaté pour déterminer le meilleur article de l'année 2022 de notre journal *Figure de Proulx*, en a choisi...deux, ex aequo!

Il s'agit des articles :

Les Proulx en journalisme : une histoire sans fin
par Denise Proulx

Léo Proulx, pionnier de Manneville - Un village pas comme les autres
par Raymonde Proulx

Le meilleur article devait se distinguer selon cinq critères pondérés comme suit : l'intérêt (30%), l'originalité (30%), la rigueur du traitement (15%), la structure du texte (10%) et la qualité de la langue (15%).

Pour chacun de ces critères, les juges devaient accorder des points selon l'échelle suivante pondérée comme indiqué : excellent, 5 ; très bon, 4 ; bon 3 ; passable 2 ; médiocre, 1.

La somme des points pondérés octroyés par les quatre juges a donné un total, dans le premier cas, de 18 points (sur 20) et, dans le second, de 17,9. D'où notre verdict d'égalité, la différence n'étant pas significative.

Dans le premier article, Denise Proulx a donné la parole à six journalistes qui ont brièvement rendu compte de leur parcours professionnel, soit Gabriel (Radio-Canada), Marie-Hélène (L'Actualité), Geneviève (Radio-Canada-Estrie), Boris (Le Devoir), Mélissa (Reno-Assistance) et Steve (entrepreneur). « Ils ont en commun [...] d'avoir su que c'était leur destin dès qu'ils ont mis les pieds dans un média », écrit Denise.



Dans le second article, Raymonde Proulx a décrit avec élégance et vivacité l'épopée de Léo Proulx, originaire de Saint-Évariste-de-Forsythe dans Chaudière-Appalaches. En août 1937, il s'est exilé à Manneville, une petite municipalité sise à 25km à l'ouest d'Amos. Il y est devenu colon et en même temps un coopérateur convaincu. Il y a épousé Marie Asselin. Ensemble, ils ont eu quinze enfants dont Raymonde, l'autrice de l'article.



La richesse de Jacquette Fournier ?

par Jean-Pierre Proulx
(Proulx-Pinel)



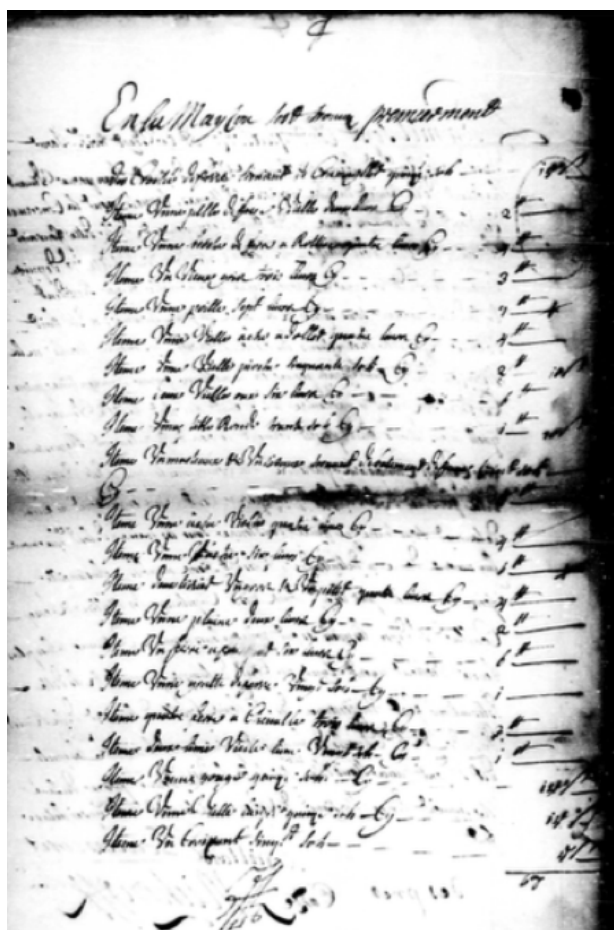
Le premier mars 1703, à Montmagny, s'éteignait Jean Prou, époux de Jacquette Fournier. Il avait 56 ans; elle, 44 ans. Ils laissent 11 enfants vivants. Denis, l'aîné, avait 27 ans; la cadette, Françoise, n'avait pas encore deux ans. Le couple avait duré 40 ans.

Onze ans après la mort de Jean, le 14 avril 1714, le notaire Abel Michon procède à un inventaire des « biens meubles et ustensiles » de la communauté matrimoniale de Jean et de Jacquette. Cinq enfants ne sont pas encore mariés et demeurent sans doute encore à la maison paternelle; quatre sont toujours mineurs. Le moment est néanmoins venu de

partager les biens entre les héritiers conformément à la Coutume de Paris. Au temps de la Nouvelle-France, elle tenait lieu de code civil. Sont témoins de l'opération, Louis Côté, capitaine de milice, Louis Couillard, seigneur de la Rivière-du-Sud, et Charles Beaumont. Les deux premiers sont chargés d'évaluer « à leur juste prix » tous les biens de la communauté se trouvant dans et autour de la propriété, le notaire notant soigneusement chacun d'entre eux.

Le procès-verbal de cet inventaire permet de connaître ce que valent en 1714 l'ensemble des avoirs de la veuve et donc de ses héritiers. L'addition des sommes inscrites au bas de chaque page donne quelque 1228 livres et quelques sols. L'inventaire ne fait pas mention ni d'argent liquide ni de dettes, passives ou actives. Il n'y a que des biens matériels. S'ajoutent les immeubles, soit « une terre et habitation de trois arpents de frond sur quarante de profondeur sise en la Rivière du Sud » et « Une arpent et demy de terre sise au bord du fleuve [...] paroisse St Thomas » [de Montmagny]. Ces immeubles ne sont toutefois pas évalués monétairement. La liste se termine par l'énumération des documents trouvés dans la maison : le contrat de mariage, une quittance, ce qui semble être la sentence d'un procès et un autre contrat dont le titre est illisible.

Cela dit, l'inventaire, et c'est le plus intéressant, rend compte de la culture matérielle d'une famille rurale au début du 18^e siècle. La liste des articles trouvés d'abord à l'intérieur de la maison est construite dans un ordre tout relatif. Pour une meilleure intelligence, nous les avons regroupés en diverses catégories : outils, ustensiles, meubles, etc¹.



¹ Nous avons rectifié l'orthographe ancienne pour faciliter la lecture. Nous avons aussi omis la valeur prise des biens pour ne pas alourdir le texte. On trouvera à la fin quelques exemples de prix.

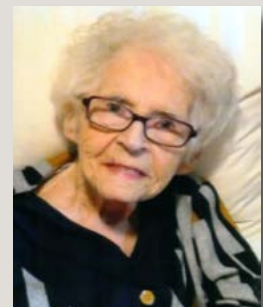
<p>Les meubles</p> <p>Une vieille armoire Une vieille table Une table Trois chaises de paille Un vieux coffre Une vieille huche Un vieux rouet Un autre rouet Un lit de plumes</p> <p>Bijoux et décorations</p> <p>Un gousset Une lune (?) toute montée La dite pierre sur monture Une paire de courdin (?) Trois portraits 1 pierre de lune 1 pistole dans une châsse</p>	<p>La lingerie</p> <p>3 lots de fil de 27, 2 et 6 livres 6 linges de fil de couette 2 nappes 3 serviettes</p> <p>Les vêtements</p> <p>Deux paires de souliers de monsieur en peau de vache 2 chemises à fond 10 chemises sans fond 3 autres chemises 3 coiffes moines 5 vieilles coiffes 3 cornettes de fille</p>	<p>Ustensiles de cuisine</p> <p>Des portes de fer et crémaillère Une pelle de fer Une broche de fer à rôtir Une poêle Une cuillère à pot Une baïonnette (couteau de boucher) Trois marmites Un chandelier 13 livres d'étain Une cruche en terre 4 terrines Deux seaux Une vieille tinette Un vieux saloir 21 livres de savon</p>
<p>Outils</p> <p>Une vieille hache à dolet (?) Une pioche Une houe Une houe ronde Un marteau Un ciseau en fer Une hache Une chaîne Deux tiriottes (sic), un gros et un petit Une plaine Un fer à feu (?) Une gratte de fer Quatre fers à crémaille (?) Deux limes Une gouge Une pelle Un croissant Quatre faucilles Une hache (une autre) Une faux Une charrue Une carabine sans plaque</p>	<p>Les animaux</p> <p>Une taure poil roux Une vache rouge et caille Une vache terre brune Une vache ? sur le front Une vache au dos rousse Une vache au dos rousse Une vache au dos rousse Une taure Un cheval de quatre ans Une cavale Une vieille jument Un [illisible] de traîne</p>	<p>Les céréales</p> <p>5 minots de pois blancs 40 minots de blé froment 10 minots de farine 125 fûts de pailles</p>



Décès de Mme Yvette Turgeon-Proulx à 107 ans

Mme Yvette Turgeon, épouse de feu M. Stanislas Proulx, est décédée à Québec le 25 janvier dernier à l'âge de 107 ans et trois mois.

Dans le no 19 de *Figure de Prou* de septembre 2018, on avait raconté la vie de son mari, quincaillier de Sillery. Florian Proulx, notre ex-président, avait fait alors connaissance de son fils Eugène et de sa mère Yvette aujourd'hui décédée.



Mme Turgeon-Proulx
 (source : Coop funéraire des Deux-Rives)

Commentaires

Au premier coup d'œil, le dépouillement du mobilier est frappant dans cette maison qui n'a qu'une seule pièce, comme la plupart des maisons de l'époque. On ne compte que trois chaises (pour au moins cinq personnes!) et un seul lit. En 1714, y vivent très probablement quatre enfants célibataires. Rien ne permet de penser qu'on a oublié quelque chose. La veuve a même juré, avant de commencer l'inventaire, de ne rien détourner ni soustraire quoi que ce soit. Les biens recensés sont toutefois ceux qui appartenaient à la communauté des époux. Sont donc exclus ceux des enfants qui vivaient le cas échéant avec elle au moment de l'inventaire et qui leur appartiennent en propre, soit certainement leurs vêtements.

La liste des vêtements est d'ailleurs fort courte. Ceux de Jacquette ne s'y trouvent évidemment pas, puisqu'ils lui appartiennent en propre. On peut imaginer que les « souliers de monsieur en peau de vache » ont appartenu à son mari, tout comme les chemises, tandis que les cornettes ont été abandonnées par leurs filles déjà mariées.

La cuisine est bien équipée pour la cuisson dans le foyer. Il y a peut-être aussi un four à pain puisque s'y trouvent des portes de fer. Les ustensiles essentiels y sont, dont une baïonnette, soit un couteau de boucherie. En revanche, la vaisselle de table semble absente si ce n'est les 13 livres d'étain, ce métal mou avec lequel on fait les assiettes. Mais, il n'y a pas de couteau, sauf la baïonnette!

L'inventaire révèle aussi la présence de quelques bijoux difficiles cependant à identifier précisément. On s'étonne qu'ils s'y trouvent puisqu'ils devaient appartenir en propre à Jacquette. À moins, qu'elle ait choisi d'en partager la valeur avec ses enfants.

Par ailleurs, la liste des outils et surtout des instruments agricoles est assez riche. On s'interroge par ailleurs sur ce que sont ces « deux tiriottes², un gros et un petit »!

L'établissement compte par ailleurs un bon cheptel. On y dénombre en effet huit bovins, trois chevaux, huit moutons et cinq cochons.

Enfin, en ce mois d'avril, il reste encore des provisions de blé froment, celui qui sert à faire la farine, sans compter les 10 minots de farine.

Le partage des biens

Sitôt l'inventaire terminé, on procède au partage des biens entre Jacquette et ses enfants. Denis, l'aîné, ne réclame rien et « se tient quitte et content de ce qu'il a ». Les autres se partagent donc le patrimoine. Jacquette, en vertu de son contrat de mariage, se voit d'abord attribuer son « douaire » de 200 livres et 270 autres « annoncés » par ce même contrat. Les meubles sont ensuite divisés en deux lots, dont le premier est attribué à Jacquette et l'autre moitié divisée entre les enfants. Mais Marie, femme de Pierre Gagné, renonce à sa part, les autres enfants recevant chacun 44 livres. L'argent destiné aux quatre mineurs reste entre les mains de la veuve. Demeure un petit mystère : les sommes partagées sont celles de la valeur des biens inventoriés et non de l'argent en espèce. Le procès-verbal ne précise pas comment les sommes promises sont ou seront versées.

Enfin, on procède au partage des terres. Jacquette conserve la moitié du côté du sud-ouest, soit trois arpents et l'autre de quatre « s'étant trouvé moins de valeur » est divisée en 11 parties avec des ajustements pour tenir compte du fait que le fond des parcelles est situé sur la Rivière-du-Sud qui est sinueuse. Pour ce qui est de la terre d'un arpent et demi au bord du fleuve, la mère a pris le côté du nord-est et ses enfants se sont partagé l'autre moitié.

Conclusion

En 1714, Jacquette Fournier était-elle riche? L'inventaire ne parle pas d'argent en espèce. Les biens inventoriés de la communauté, on

suite à la page 7 →

²On trouve dans Antidote le mot tirette. Il s'agit entre autres d'une « pièce métallique mobile destinée à obturer le tuyau de cheminée de certains fours ».

Aurore l'enfant martyre Mon arrière-grand-père a été juré au procès Si lui et les autres s'étaient trompés...

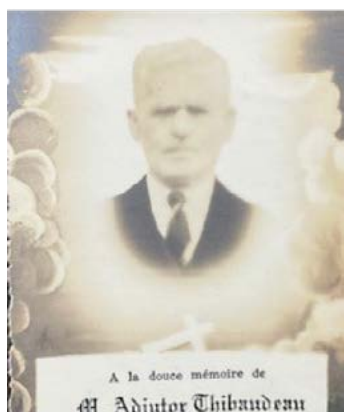


par Ginette Bonmallie
(Proulx-Binet)

Une histoire bien connue et qui nous a probablement tous touchés !

Cela se passe en 1920 à Sainte-Philomène-de-Fortierville, dans le comté de Lotbinière. Le procès a lieu à Québec.

Ma mère, Marie-Rose Proulx, fille d'Alphonse Proulx et de Marie Thibodeau, m'avait dit que son grand-père, Adjudor Thibodeau, avait été juré au procès de Marie-Anne Houde, la belle-mère d'Aurore Gagnon. Je l'ai retrouvé dans la liste des jurés.



Le journaliste Daniel Proulx, intéressé par les affaires judiciaires, a relu en détail et de façon impartiale les minutes du procès. En 2021, il en a publié un livre intitulé : « *Le mensonge du siècle. Anatomie d'une bavure médiatique et judiciaire. Marie-Anne Houde était-elle vraiment coupable ou a-t-elle été victime d'une erreur judiciaire ?* »

J'aime bien comment Daniel Proulx nous invite, en introduction, à nous mettre dans la peau d'un membre du jury. Je le cite : « Dans les pages qui suivent, nous soumettons à votre jugement les observations recueillies au cours de notre quête de la vérité. Il vous appartient de valider ou pas notre démarche. »

J'ai essayé de me mettre dans la peau de mon arrière-grand-père. Je devais donc lire attentivement cette cause. Je me suis rendue à l'évidence et mon verdict n'est pas le même que lui.

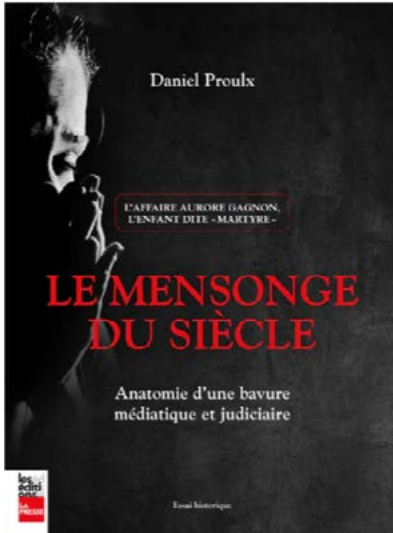
- 1- Aurore était le fruit d'une union consanguine. (Son père et sa mère étaient cousins).
- 2- Était-elle en bonne santé ? On ne passe pas un mois à l'hôpital pour une blessure au pied qui ne guérit pas si on a juste reçu un coup ! Souffrait-elle d'autre chose ? Le médecin admet ne pas avoir examiné la moelle épinière d'Aurore après sa mort.
- 3- Des coups de fouet dans le dos, des brûlures aux mains et sur le corps laissent des traces permanentes. Or elle n'en avait aucune.
- 4- Aucune trace de poison après analyse des viscères. Ce qui élimine qu'elle aurait mangé du savon.
- 5- Les témoignages contradictoires des enfants. Eux seuls auraient vu les maltraitements faites à Aurore.
- 6- Et un procès très médiatisé. Tout le monde condamne la mère dès le début.

Pourquoi ?

Est-ce que le fait d'avoir vécu en concubinage avec Téléphore Gagnon, de l'avoir épousé un mois après la mort de sa femme, a attisé les comérages ? Sûrement.

Marie-Anne Houde a été accusée du meurtre d'Aurore et condamnée à mort en avril 1920. Parce qu'elle était enceinte, sa sentence a été changée en prison à vie. Elle en est sortie 15 ans plus tard atteinte d'un cancer généralisé. Elle est décédée 10 mois plus tard. Téléphore a été condamné à 25 ans de prison, mais il en est sorti 5 ans après.

Depuis 1921, il y a eu une pièce de théâtre jouée au Théâtre Alcazar de Montréal et reprise aux quatre coins du Québec, deux films, en 1952 et 2005, et des romans. Puis, en septembre 2021, la sortie du livre « *Le mensonge du siècle* » de Daniel Proulx aux éditions *La Presse*.



Daniel Proulx a signé pendant quatre ans une chronique hebdomadaire dans *La Presse*. Ça s'appelait *Des Crimes et des Hommes*. En 1994, il a conçu la série *Les Grands Procès*, diffusé sur TVA (qu'on peut

voir sur internet) et publié le livre *Les Grands Procès* en 2019.

L'avocat Jacques Dupuis, qui a été criminaliste, procureur du ministère public et ministre de la Justice dans le gouvernement Charest, corrobore la thèse de Daniel Proulx.

Avec le recul, aujourd'hui, un tel procès aurait-il ce dénouement? J'ose espérer que non... surtout avec la notion de doute raisonnable!

Une histoire comme celle-là nous fait grandement réfléchir sur les rumeurs et les jugements que nous portons. Et c'est d'autant plus vrai et plus fragile avec les réseaux sociaux d'aujourd'hui.

La vérité finit toujours par avoir le dessus!

Après avoir œuvré dans la presse magazine, Daniel Proulx s'est tourné vers le journalisme auprès de quotidiens comme *La Presse* ou de diffuseurs comme *Radio-Canada*. Puis il a conçu et scénarisé de nombreuses séries documentaires à caractère historique ou judiciaire pour le compte de TVA, *Télé-Québec*, *Historia* ou *Canal D*. Il a aussi publié des ouvrages historiques aux Éditions Stanké, chez VLB Éditeur et, plus récemment, aux Éditions *La Presse*.



Fidèles lecteurs de *Figure de Proulx*,
Participez au numéro d'octobre prochain. Envoyez votre article et vos photos à
jean_pierre.proulx@sympatico.ca ; 514-481-0630

La richesse de Jacquette Fournier ? suite de la page 5

l'a vu, valaient au total quelque 1200 livres, sans compter ses deux terres dont on ne connaît pas le prix.

Pour répondre adéquatement à la question, il faudrait pouvoir comparer avec d'autres patrimoines à la même époque, ce qui dépasse le cadre de la présente étude³.

Contentons-nous d'observer que dans le présent inventaire, la faucille fut évaluée à 15 livres, une

livre d'étain à 4 livres, une vieille armoire à 10 livres, un lit de plume à 15 livres, une charrue « toute équipée » 40 livres, une vache à 35 livres, une vieille jument, à 10 livres.

On peut conclure provisoirement qu'un patrimoine de 1200 livres (sans les immeubles) accumulé pendant 40 ans témoigne d'une certaine aisance.

Cela reste à valider!

³ Les plus curieux pourront lire les travaux de l'historien Christian Dessureault qui a examiné les inventaires de la région mackinac. Voir : Dessureault, Christian, *Le monde rural Québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs* (Montréal, Fides, 2018), 434 p.

Des Proulx méconnus

par Jean-Pierre Proulx
(Proulx-Pinel)



Nos archives civiles et notariales gardent les traces de Proulx demeurés méconnus. Nous en avons rencontré quatre. Qui sont-ils? D'où viennent-ils? Qu'ont-ils fait? On n'en sait rien ou si peu. Ou ils n'ont fait que passer pour disparaître ensuite.

Mathurin Prou -1662

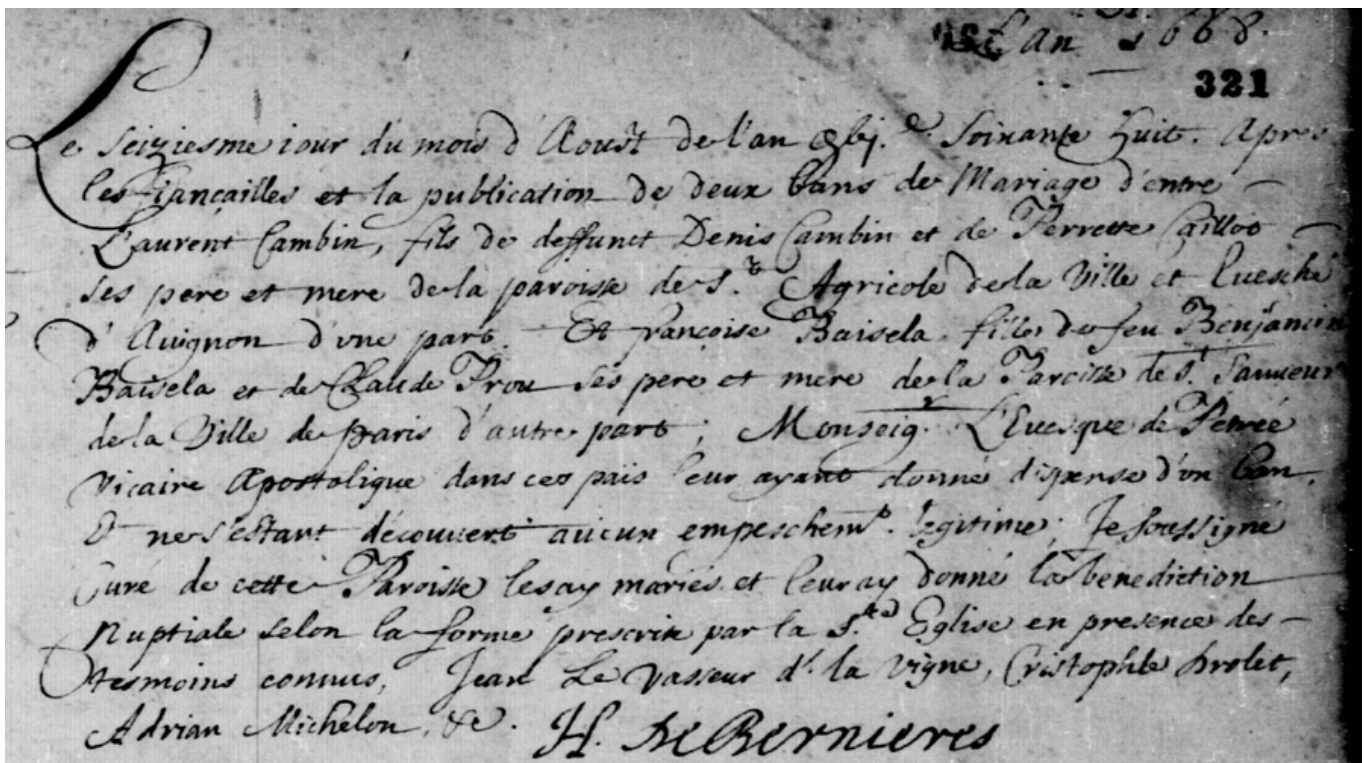
Ce Proulx apparaît pour la première fois dans un greffe. Il s'appelle Mathurin. Et l'on ne connaît que le prénom de son épouse : Suzanne. On ne trouve aucune trace du couple dans le PRDH.

Le 12 septembre 1662, Mathurin a vendu « une terre située sur le bord du fleuve des Trois-Rivières de l'autre bord de la seigneurie de la Compagnie de Jésus » à Barthélémy Bertaut, un arquebusier sans doute en garnison dans cette même ville, et qui disparaît de nos registres¹.

Après? Plus rien. Le couple serait-il retourné en France?

Claude Proust -1668

Le 16 août 1668 à Québec, Laurent Cambin, soldat du régiment de Carignan, épouse Françoise Baisela, une fille du Roi². Celle-ci est une Proust par sa mère Claude, de rue St-Sauveur, paroisse St-Sauveur à Paris. Elle est la fille de feu Benjamin Baisela (ou Bizelan), maître potier d'étain³. Ils auront une fille prénommée Marie. Elle a épousé Antoine Galipeau de la Pointe-aux-Trembles de l'île de Montréal. C'est à travers ce couple que s'est transmise la mémoire de sa mère, Claude Proust.



¹ BANQ-TR, gr. Ameau dit Saint-Séverin, S., 12 septembre 1662. PRDH, Recensement de 1669é no 96189.

² PRDH, # union 2497. Voir aussi le contrat de mariage, BANQ, gr. Lecompte, 14 août 1668.

³ Rue située dans le 2e arrondissement, non loin du Centre Pompidou.

Jacques Le Prou -1667

Le 4 octobre 1667, un dénommé Jacques Le Prou, originaire de la paroisse St-Maclou de Rouen, épouse à Québec Françoise Banse, elle aussi de Rouen, mais de la paroisse St-Sauveur⁴. Environ quatre mois plus tard, Jacques, dit « tapissier à Québec », fait l'objet d'un « transport de travail » à Bourg Royal⁵ par un dénommé Louis Lamoureux⁶. Un fils, prénommé aussi Jacques, naît à Québec en 1669⁷. La même année, le père engage un certain Joseph Morage « portugais de nation⁸ ». Mais peut-être Jacques doit-il retourner en France car, en octobre 1671, il donne à son épouse (elle habite la Haute-Ville de Québec) une procuration devant notaire⁹. Le couple n'habite pas la terre qu'il possède à Bourg-Royal car il l'a fait ensemercer par un dénommé Joseph Choret de Beaupré¹⁰. De fait, en octobre 1672, Françoise vend à Jean Talon la maison de Bourg-Royal¹¹. Après, les archives tombent dans le silence.

Le quatrième jour du mois d'Octobre de l'année 1667. Soixante sept, après les fiançailles et la publication de deux bans de mariage d'entre Jacques Le Prou, fils d'Estienne et de Marie le Roux de la Paroisse de St. Maclou en la ville et Diocèse de Rouen d'une part; Et de Françoise Banse, fille de défunct Jacques Banse, et de Catherine Briart de la Paroisse de St. Sauveur de la mesme ville, d'autre part; Monseign^r. de Petree les ayant dispensés du troisieme ban; Et ne s'estant decouvert aucun empeschement. Je soussigné Prestre du consentem^t. de M^r. Lefuré les ay mariés, et leur à esté donnee La benediction Nuptiale selon la forme prescrite par la S^t. Eglise, en presence des Tesmoins cognus les p^{rs} du Bois, la grade et Romain Chequer Notaire. Louis Angeo

Marie Proux – 1681

On connaît bien le riche marchand de Québec, François Hazeur. Il a fait l'objet d'un article dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. Mais sa mère, Marie Prou, mariée à François, reste largement méconnue. Son nom apparaît une première fois à Québec au mariage de Léonard, son troisième fils, en octobre 1681. Elle était née en août 1616 dans la paroisse Notre-Dame-de-L'Ecrignole à Tours. Elle est décédée à Québec en novembre 1699¹².

Invitation à tous les lecteurs de cet article de poursuivre les recherches et de nous mieux faire connaître ces inconnus.

⁴ PRDH, image 2188.

⁵ Aujourd'hui, Charlesbourg.

⁶ BAnQ-Qc, gr. Rageot, 19 mars 1668.

⁷ PRDH, 6 octobre 1669, # 48334

⁸ BAnQ-Qc, gr. Becquet, 10 avril 1669.

⁹ BAnQ-QC, gr. Becquet, 12 octobre 1671.

¹⁰ Idem, 22 octobre 1672. Il achète le même jour de la nourriture d'Antoine Caddé, bourgeois de Québec.

¹¹ BAnQ-Qc, gr. Idem, 26 octobre 1672.

¹² PRDH, Union 437.

Préserver les archives de famille Comment ne pas oublier le passé (partie 2)



par Francis Rancourt Proulx archiviste
(Proulx-Fournier)

NDLR : Dans le numéro 21 d'octobre 2019, l'auteur a présenté une première série de conseils et de réflexions sur les archives familiales. Dans cette seconde partie, il nous précise les différents types d'archives et la manière de les préserver. Enfin, nous avons cru bon de reprendre ici la conclusion de son article de 2019 sur la transmission des archives.

Différents types d'archives familiales

Les archives peuvent se présenter sous plusieurs formes. Il s'agit principalement de documents ou de petits artefacts. Pour s'assurer de leur préservation, les méthodes et les outils à utiliser diffèrent selon le type d'archives. Dans cet article, on considérera les catégories suivantes :

- **Textuels** : document écrit ou imprimé tel que des lettres, des actes notariés, diplômes, bulletins scolaires, cahier et notes de cours, journaux personnels, etc.
- **Iconographiques** : document imprimé et imagé. Incluant photographies, affiches, cartes mortuaires, cartes géographiques, etc.
- **Textiles** : pièce faite de fils, tissus ou coton. Entre autres, vêtements, chapeaux, fanions, drapeaux, tapis, etc.

- **Objets** : tout petit objet ayant appartenu à nos ancêtres et qui témoignent de leur mode de vie ou accomplissements. Par exemple, médaillons, bijoux, collection de timbres ou de monnaies, etc.

- **Audiovisuels / sonores** : document comportant des images dynamiques (films) et/ou des sons.

- **Numériques / électroniques** : document créé de manière électronique ou porté sur support numérique (numérisation de document).

Soins et préservation des archives

De manière générale, il est recommandé d'entreposer les documents et artefacts dans un lieu à température modérée ($\pm 18^{\circ}\text{C}$ et 40% d'humidité) et exempt d'accumulation de poussière. Les greniers, sous-sol, garages ou toute pièce à température changeante ou trop exposée à la lumière sont donc à éviter. Il est aussi important de bien choisir le contenant dans lequel sont placées les archives. Les boîtes de carton de qualité, au pH neutre, sont à privilégier. Éviter les vieilles boîtes jaunies ou les cartons colorés ou plastifiés. De plus, on tentera de manipuler avec précaution les documents à l'aide de gants de cotons ou en polyester. Selon les catégories d'archives, on observera des précautions supplémentaires, tel que présenté dans le tableau à la page suivante :



Type	Moyen de conservation	Mode de préservation
Textuels	<ul style="list-style-type: none"> Retirer trombone et agrafe de métal (éviter la rouille); Effacer délicatement les traces de crayon de plomb avec une efface blanche 	Dans des chemises sans acide et étiquetées au crayon de plomb.
Iconographiques	<ul style="list-style-type: none"> Retirer délicatement les photographies des albums autocollants; Écrire la description de l'image au crayon de plomb à l'endos ou sur une feuille mise à part; Tenir le plus que possible à plat les documents de grand format (les documents pliés peuvent s'abîmer avec le temps). 	Dans des albums, contenants ou pochettes sans acide ou colle.
Textiles	<ul style="list-style-type: none"> Placer les pièces le plus que possible à plat; Rembourrer les chapeaux et couvre-chefs afin d'éviter leur affaissement. Retirer délicatement les fils et bouts de tissu qui excèdent les pièces avec des ciseaux. 	Emballer les pièces dans du papier de soie blanc et sans brillant, puis les placer dans des boîtes sans acides ou dans des housses prévues à cet effet.
Objets	<ul style="list-style-type: none"> Enlever la poussière des objets à l'aide de pinces ou balais; Placer les morceaux brisés des objets dans la boîte avec la pièce; Documenter l'objet le plus possible : qui en était le propriétaire, le fabricant, la date de création, son utilité, etc. 	<p>Emballer les pièces fragiles dans du papier de soie blanc et sans brillant, puis les placer dans des boîtes sans acides;</p> <p>Utiliser des contenants en plastique transparent pour les objets, rembourrés par de la styromousse si nécessaire;</p> <p>Utiliser des contenants spécialisés pour les pièces de monnaies, timbres et autres collections.</p>
Audiovisuels / sonores	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les bobines de films ou de son ne sont pas entremêlées; S'assurer que les surfaces de données sont déposées à plat et sans égratignure. 	Utiliser des contenants sans acide
Numériques / électroniques	<ul style="list-style-type: none"> Conserver les documents sous format PDF pour les textes; Conserver les documents sous format TIFF pour les photos et documents iconographiques; Nommer vos fichiers de façon simple, claire et uniforme pour retrouver facilement le document. Effectuer des relectures ou des sauvegardes régulièrement afin d'assurer que les fichiers ne se perdent pas. 	<p>Enregistrer dans un dossier sur l'ordinateur;</p> <p>Enregistrer une copie de sauvegarde sur une clé USB ou un disque portable;</p> <p>Enregistrer une copie dans un service d'infonuagique, permettent son accès, peu importe l'endroit. (facultatif et aucune garantie de sécurité)</p>

Mise en garde!

Si vous n'êtes pas assez certains de méthode de conservation à adopter ou si le document est trop fragile, faites appel à des professionnels. Ceux-ci possèdent les outils et les connaissances adéquates afin d'éviter d'endommager les documents. Quelques références : [Centre de conservation du Québec](#) ou l'[Institut canadien de conservation](#).

En somme, il est important de se rappeler qu'il ne suffit pas de repérer et d'identifier les trésors familiaux pour en assurer leur pérennité. Porter une attention particulière à leur condition de conservation est très important pour éviter leur dégradation avec le temps. Et lorsqu'un document ou artefact familial demande un soin particulier, faire appel aux experts pour une assistance professionnelle peut faire toute la différence.

Références

Centre de conservation du Québec. <http://www.ccq.gouv.qc.ca/>. Consulté le 4 mars 2019.

Institut canadien de conservation : <https://www.canada.ca/fr/institut-conservation.html>. Consulté le 4 mars 2019.

Musée de la civilisation de Québec. <https://www.mcq.org/fr/>. Consulté le 4 mars 2019.

Techniques de la documentation, Cégep de l'Outaouais. Recueil des travaux des étudiants sur la conservation préventive des archives. 2012.

Pour rejoindre l'auteur : rancourtprf.si@gmail.com

Extrait de l'article de 2019

Le but de la recherche généalogique est d'offrir une mémoire à ses proches et de partager ses découvertes. Cependant, il faut être conscient que ce n'est pas tout le monde dans la famille qui a cette même sensibilité pour l'histoire familiale. Il est donc important de réfléchir à l'avenir de ces trésors, qui pourraient risquer de tomber dans l'oubli ou même dans les vidanges.

Voici quelques pistes sur la conservation à long terme des archives :

- Don : vous pouvez donner vos archives au centre d'archives de votre localité ou à la société de généalogie régionale;
- Legs : vous pouvez indiquer dans votre testament ou dans vos dernières volontés que les dossiers ou boîtes contenant les archives familiales devront être données au service d'archives ou à une société de généalogie;
- Les offrir à un proche : il se peut qu'un de vos enfants ou petits-cousins ait la même passion que vous pour l'histoire familiale. Si vous désirez que les documents demeurent dans la famille, vous pouvez choisir de lui offrir vos résultats de recherches. Cependant, il est important de sensibiliser le successeur en question au sujet de cette problématique de conservation à long terme, puisqu'elle risque de se manifester à nouveau au fil des générations. Si vous craignez que faire don de vos archives.

Médias sociaux

-  www.facebook.com/lesfamillesproulx/
-  twitter.com/FamillesProulx
-  www.pinterest.com/famillesproulx/

Collaborateurs

Articles : Ginette Bonnalie, Jean-Pierre Proulx, Francis Rancourt-Proulx

Rédacteur en chef : Jean-Pierre Proulx

Conception et édition : Jean-Luc Verville